



# LA NÉGOCIATION EN DROIT DE LA CONSOMMATION

**Jeudi 4 novembre 2021**

de 9h à 18h, amphi. VOLNEY

à la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion  
Université d'Angers – Campus Saint-Serge

Programme et inscriptions : [centrejeanbodin.univ-angers.fr](http://centrejeanbodin.univ-angers.fr)

## PRÉSENTATION DU COLLOQUE

**S**i la négociation est au cœur de toutes les relations humaines et a été appréhendée par l'ensemble des disciplines de sciences sociales, elle a pu néanmoins être spécifiquement définie comme un « processus d'ajustement des positions sans intermédiaire dans la confrontation d'intérêts opposés ».

Or, dans les rapports entre consommateurs et professionnels, le droit a imposé des limites à la faculté de négocier dans un but de protection des consommateurs, en raison de leur position jugée déséquilibrée lorsqu'ils contractent avec des professionnels. L'interdiction de certaines pratiques agressives, la législation sur les clauses abusives, le caractère d'ordre public de très nombreuses dispositions du Code de la consommation, l'insertion de nombreuses mentions obligatoires dans les contrats, ou encore le foisonnement des obligations d'information témoignent de cette volonté du législateur français et européen d'imposer tant une certaine attitude contractuelle loyale qu'un contenu contractuel figé. Cependant, si la figure du contrat d'adhésion est le modèle classique du contrat de consommation, elle n'est pas érigée en condition de la protection des consommateurs et la négociation peut trouver place en droit de la consommation.

Nous proposons donc de consacrer une journée à l'analyse de cette ambivalence entre les deux notions, afin de mesurer la place qui, contrairement aux apparences, est laissée à la négociation en droit de la consommation. S'interroger sur cette place conduit dès lors à envisager non seulement la négociation lors de l'élaboration de la norme contractuelle, réglementaire et légale, mais également la négociation dans la résolution des litiges de consommation.

**Sous la direction scientifique de Sabine Bernheim-Desvaux,**  
Professeure de droit privé à l'Université d'Angers,  
Vice-Doyen Relations avec les milieux professionnels.

9h Accueil des participants

9h15 Allocutions d'ouverture

**Christophe DANIEL**, Doyen de la Faculté de droit, économie et gestion de l'université d'Angers, Maître de conférences en sciences économiques  
**Félicien LEMAIRE**, Directeur du Centre Jean Bodin, Professeur de droit public à l'Université d'Angers

9h30 Propos introductifs

**Sabine BERNHEIM-DESVAUX**, Professeure de droit privé à l'Université d'Angers

## I LA NÉGOCIATION DANS L'ÉLABORATION DE LA NORME

Présidence de la matinée : **Christophe BLANCHARD**, Agrégé des facultés de droit, Professeur de droit privé à l'Université d'Angers

### 1. La négociation individuelle

9h45 Table ronde : La négociation par les parties au contrat de consommation, un mythe ? Approches théorique et pratique

Sous la présidence de **Sabine BERNHEIM-DESVAUX**

- **Marie-Pierre LOISEAU**, Responsable Offres Grand Public et Marque, Direction Juridique Bouygues Telecom
- **Patricia LE BESNERAIS**, Juriste Référent Coordinateur du pôle crédits, garanties, sauvegarde de la Direction Juridique, Groupe Banque populaire et Caisse d'épargne (BPCE)
- **Jean-Baptiste SEUBE**, Avocat au Barreau de Saint-Denis, Agrégé des facultés de droit, Professeur de droit privé à l'Université de la Réunion
- **Nadia ZIANE**, Directrice juridique, directrice du pôle consommation Familles rurales

11h Débats

11h15 Pause

### 2. La négociation collective

11h45 La négociation collective des contrats type

**Jean-Denis PELLIER**, Professeur de droit privé à l'Université de Rouen

12h05 La négociation normative

**Dominique FENOUILLET**, Agrégée des facultés de droit, Professeure de droit privé à l'université Paris II Panthéon-Assas

12h25 L'éclairage pratique : le point de vue de la DGCCRF

**Philippe GUILLERMIN**, Chef du bureau de Droit de la consommation

12h45 Débats  
13h00 Déjeuner libre

## I LA NÉGOCIATION DANS LA RÉOLUTION DU LITIGE

Présidence de l'après-midi : **Maître François-Xavier JUGUET**, Bâtonnier de l'ordre des avocats, Barreau d'Angers

### 1. La négociation hors du juge

- 14h30 La négociation dans le règlement amiable des litiges de consommation  
**Laurence USUNIER**, Agrégée des facultés de droit, Professeure de droit privé à l'Université CY Cergy-Paris
- 14h50 La négociation face à un consommateur endetté  
**Stéphane PIEDELIEVRE**, Professeur de droit privé à l'Université de Paris-Est-Créteil-Val de Marne
- 15h10 L'éclairage pratique : le point de vue du médiateur de la consommation  
**Jean-Pierre HERVE**, Médiateur pour le groupe Engie
- 15h30 Débats  
15h50 Pause

### 2. La négociation sous contrôle du juge

- 16h20 La négociation dans la mise en œuvre des sanctions répressives  
**Charlotte DUBOIS**, Agrégée des Facultés de droit, Professeure de droit privé à l'Université de Bourgogne
- 16h40 La négociation dans la mise en œuvre des sanctions civiles  
**Dany COHEN**, Agrégé des Facultés de droit, Professeur des universités à Sciences Po Paris
- 17h00 L'éclairage pratique : le point de vue du magistrat chargé du contentieux de la consommation  
**Stéphane BENMIMOUNE**, Conseiller chargé du secrétariat général de la première présidence de la Cour d'Appel d'Angers, Magistrat délégué à la formation
- 17h20 Débats
- 17h40 Observations conclusives  
**Soraya AMRANI-MEKKI**, Agrégée des facultés de droit, Professeure de droit privé à l'Université Paris Nanterre
- 18h00 Clôture du colloque

## Centre Jean Bodin

Recherche Juridique et politique  
Faculté de droit, d'économie et de gestion  
Université d'Angers  
13 allée François Mitterrand - BP 13633  
49036 ANGERS

[centrejeanbodin.univ-angers.fr](http://centrejeanbodin.univ-angers.fr)

### Contact

Fiona PERNET

Chargée du partenariat et de la valorisation de la recherche

Tél. : 02 41 96 21 02

[secretariat.cjb@contact.univ-angers.fr](mailto:secretariat.cjb@contact.univ-angers.fr)

